

*Service aux étudiantes et
étudiants internationaux et
à la mobilité étudiante*

*Guide des bénévoles
2017-2018*



**Le Service aux étudiantes et étudiants internationaux et à la mobilité étudiante:
un bref survol**

Mission :

Promouvoir et offrir aux étudiant(e)s de l'Université de Moncton des expériences concrètes et enrichissantes (études, stages, etc.) à l'international en assurant le soutien logistique. Aider les étudiantes et étudiants internationaux avec les questions d'immigrations, d'assurance ou toutes autres questions

Le Service aux étudiantes et étudiants internationaux et à la mobilité étudiante est en premier lieu un centre de ressources pour les étudiantes et étudiants de l'Université de Moncton et la communauté universitaire. On y retrouve l'information et les outils pour satisfaire aux intérêts et aux besoins des étudiantes et étudiants internationaux, de même que les étudiant(e)s et professeur(e)s qui désirent séjourner à l'international.

Le personnel du SAÉÉIMÉ est disponible pour répondre à une variété de questions tels que l'immigration, la recherche d'emploi, l'intégration, l'assurance maladie, la formation, les inquiétudes académiques pour les étudiantes et les étudiants internationaux.

Le SAÉÉIMÉ offre aux étudiantes et étudiants, de même qu'au corps professoral de l'Université de Moncton, la possibilité de séjourner à l'étranger (études, stages, etc.) tout en leur assurant un appui logistique. Pour ce faire, le SAÉÉIMÉ offre une gamme de programmes variés, soit les études à l'étranger, les programmes d'immersion en anglais et en espagnol, les stages internationaux, etc.

De plus, le SAÉÉIMÉ offre plusieurs sessions d'information pendant l'année universitaire sur des questions d'immigration, des conseils sur l'employabilité ou sur des séjours à l'étranger. Au cours de ces sessions, la plupart des questions générales pouvant être posées par les étudiantes et étudiants sont abordées. Nous encourageons les étudiantes et étudiants internationaux ainsi que les étudiantes et étudiants qui s'intéressent aux études à l'étranger d'assister à une de ces sessions.

Le bénévole : Une vue d'ensemble

L'engagement du personnel à l'endroit du bénévolat

Le personnel du SAÉÉIMÉ s'engage à :

1. Exposer les bénévoles à l'information et aux possibilités qu'offrent les programmes de mobilité internationale et les services offerts pour les étudiantes et étudiants internationaux.
2. Avoir une politique de la porte ouverte avec les bénévoles pour faciliter la communication et le partage de nouvelles idées, de suggestions et de commentaires à propos du SAÉÉIMÉ, ses opérations, les rôles des bénévoles et du personnel.
3. Fournir une lettre de référence aux bénévoles qui auront respecté leur engagement au SAÉÉIMÉ.

L'engagement des bénévoles au SAÉÉIMÉ

Les bénévoles s'engagent à :

1. Accueillir les étudiantes et étudiants au SAÉÉIMÉ :
 - être **sensible** aux besoins et aux soucis des étudiantes et étudiants;
 - encourager les étudiantes et étudiants à participer aux activités du SAÉÉIMÉ ;
 - se considérer comme un « hôte » lorsque vous êtes au bureau du SAÉÉIMÉ et pendant toutes activités connexes.
2. **Assister aux réunions** – Les réunions auront lieu au besoin avant les événements de promotion ou les activités.
 - Votre présence aux réunions est cruciale puisque ces dernières donnent l'opportunité aux membres de l'équipe de se voir et d'interagir, de développer des habiletés, de se mettre à jour relativement aux informations, aux dates limites, aux activités, aux normes et aux préoccupations du SAÉÉIMÉ.
3. S'impliquer dans la planification des activités et se présenter aux activités du SAÉÉIMÉ
4. Approcher le personnel du SAÉÉIMÉ pour faire part de :
 - suggestions ou commentaires pouvant améliorer le SAÉÉIMÉ;
 - soucis ou plaintes relatives aux opérations du SAÉÉIMÉ;
 - désaccords entre les bénévoles ou entre les bénévoles et le personnel;
 - la cessation de votre rôle de bénévole.

Les fonctions des bénévoles

Les heures d'ouverture du SAÉÉIMÉ sont de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi. Toutefois, les heures de travail des bénévoles sont habituellement entre 9h00 et 16h00.

Qu'est-ce qui est à l'ordre du jour?

Au début de votre travail, vous devez vérifier les annonces, les activités et les tâches journalières à effectuer. Vous devez également vérifier avec Marine Dufils pour savoir s'il y a quelque chose de prioritaire ou qui doit être terminé pendant vos heures de travail.

Votre fonction première au SAÉÉIMÉ est d'aider à organiser des événements de promotion ou des activités. Nous pourrions aussi vous demander de ranger et organiser les endroits qui exigent le plus de soin. Ceci inclut ranger le matériel sur les étagères, organiser les rayons de la bibliothèque, remplir le présentoir de brochures et de fiches d'information, photocopier le matériel qui est sur le point de manquer. En effectuant ces tâches, vous contribuez à l'apparence et l'efficacité du SAÉÉIMÉ.

Dossier des bénévoles

Il aura un dossier spécifique pour les bénévoles. À votre arrivée, vous devez consulter ce dossier afin de prendre connaissance des messages, des annonces, des listes, etc. Vous pouvez aussi utiliser ce dossier pour ranger le travail que vous effectuez sur des projets individuels – vous n'avez donc pas à traîner votre travail avec vous.

Le registre des bénévoles

À la fin de votre travail, vous devez inscrire votre nom dans le registre des bénévoles. Ce registre permet au SAÉÉIMÉ de conserver un registre de vos heures de bénévolat, des dates, des projets ou des activités spécifiques sur lesquels vous avez travaillé.

Il est important de conserver un registre précis de vos activités au SAÉÉIMÉ. Lorsque vous aurez besoin d'une lettre de référence, les employés du SAÉÉIMÉ pourront utiliser l'information contenue dans ce registre pour vous rédiger une lettre de référence personnalisée et y inclure des commentaires sur votre engagement, les activités auxquelles vous avez participées et les tâches que vous avez accomplies.

Ce registre agit en votre faveur : utilisez-le à votre avantage.

911 – Je ne peux pas me présenter au travail!

Dès que vous savez que vous ne pouvez pas vous présenter au travail, vous devez communiquer immédiatement avec Marine Dufils marine.dufils@umoncton.ca ou 506-858-4037.

Promotion du SAÉÉIMÉ

Les bénévoles jouent un rôle très important dans la promotion des services et des programmes soit par l'entremise de présentations, de sessions d'information, de publicités affichées sur les babillards, etc. Vos suggestions sur des nouvelles façons de véhiculer l'information et faire la promotion sur le campus sont fortement appréciées.

La promotion des possibilités à l'international vous permet d'être créatif, de développer votre confiance en vous-même ainsi que vos habiletés en communication, en marketing et en relations publiques.

SURTOUT, SOYEZ CONSCIENCIEUX ET RESPECTEZ VOTRE ENGAGEMENT AU SAÉÉIMÉ, NOUS COMPTONS SUR VOUS !

CONCLUSION

Vous, le bénévole du SAÉÉIMÉ, êtes un **animateur** : vous promouvez le **SAÉÉIMÉ** et encouragez **l'internationalisation**

Vous, comme hôte, êtes une partie importante de l'équipe

Sans vous, peu est possible.

Grâce à vous, il n'y a plus de limite.

**Service aux étudiantes et étudiants internationaux
et à la mobilité étudiante (SAÉÉIMÉ)
Université de Moncton**

Engagement au respect du guide de bénévolat

J'ai lu et je déclare comprendre le guide de bénévolat du Service aux étudiantes et étudiants internationaux et à la mobilité étudiante de l'Université de Moncton et j'accepte de m'y conformer.

Nom de famille et prénom (lettre moulées svp)

Signature

Date

Veillez retourner la présente déclaration dûment remplie au Service aux étudiantes et étudiants internationaux et à la mobilité étudiante de l'Université de Moncton.